



Projet de Maison du Littoral et de préservation du site des Aresquiers

Concertation du 16 mars au 16 juin 2023

**Atelier thématique : Les modalités d'accès au site des Aresquiers et
à la Maison du Littoral et la régulation de la fréquentation**



Mot d'accueil

Magali FERRIER
Maire de Vic-la-Gardiole



Animation

Sofia ALIAMET

Objectifs de la rencontre

- **Partager une synthèse de ce qui a été entendu** jusqu'à maintenant en matière de modalités d'accès et de régulation de la fréquentation du site
- **Présenter un diagnostic concernant les accès au site, et les pistes envisagées pour réguler les flux**
- Présenter les **dispositifs possibles pour réguler les fréquentations** et gérer les flux d'accès à des sites naturels touristiques
- **Recueillir vos propositions, avis, questions et échanger collectivement** sur ces sujets

Règles du jeu

- **Bienveillance, écoute et accueil respectueux**

A l'égard des intervenants, participants et de l'équipe d'animation

- **Partage du temps de parole**
- **Tous les avis, propositions, questions sont les bienvenus !**
Les arbitrages interviendront ultérieurement.
- **Un compte-rendu sera produit à l'issue de la rencontre**

Déroulé

- **Introduction** – 18h35 - [10 mn]
- **Présentations** – 18h45 - [40 mn]
 - *Synthèse des contributions recueillies*, Sofia ALIAMET
 - *Partage et propositions du collectif 100% Vic*, Guilhem POISSON, représentant du collectif
 - *Partage et propositions du comité des habitants de « La Plage »*, Pascal GUY, représentant du comité
 - *Présentation du projet Maison du Littoral, du diagnostic sur les accès, le flux et les scénarii envisagés*, Frédéric BOTHE, Directeur territorial des routes, CD34 – secteur Cœur d'Hérault / Cités maritimes
 - *Présentation des différents dispositifs qui peuvent être déployés pour réguler la fréquentation d'un site*, Sylvie CLARIMONT, Chercheuse à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour
- **Échanges en groupes : vos propositions, questions, contributions** – 19h25 [45mn]
- **Restitution & échanges en plénière** – 20h15 [45 mn]
- **Conclusion** - 21h

Comment participer à la concertation ?

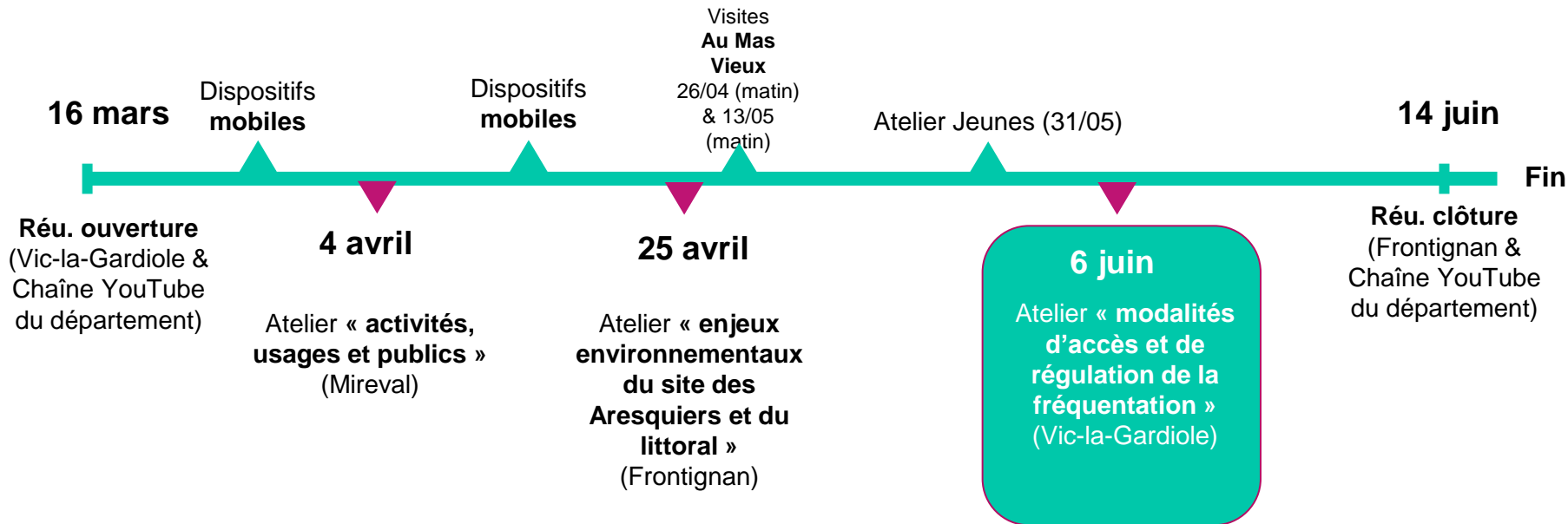


maisondulittoral.herault.fr

Pour télécharger le dossier de concertation & sa synthèse

<https://jeparticipe.herault.fr/>

Pour participer en ligne



Une garante nommée par la CNDP pour veiller à la qualité des échanges

Une garante qui suivra les échanges tout au long de la concertation.

Son rôle consiste à :

- **Garantir le droit à l'information et à la participation** de chaque individu.
- **Veiller à la qualité, la sincérité et l'intelligibilité des informations diffusées au public** ainsi qu'au bon déroulement de la concertation et à la possibilité pour le public de formuler des questions et de donner son avis.
- **A la qualité du dispositif participatif selon les valeurs et principes de la CNDP** notamment la transparence, l'égalité de traitement, l'argumentation et l'inclusion.



Faisons connaissance

D'où venez-vous ?

Vous êtes de...

- Frontignan
- Mireval
- Vic-la-Gardiole
- Autre

A quel titre participez-vous ?

- Membre d'une association
- Elu.e
- Agent.e de collectivité
- Riverain.e
- Représentant.e d'une institution
- ...



Regards croisés **Synthèses des contributions exprimées**

Sofia ALIAMET, Eclectic Experience

Les accès et la régulation de la fréquentation

Synthèses des contributions exprimées

- **La sur-fréquentation du site**, un constat partagé et des perceptions différentes sur les solutions à envisager pour gérer cette fréquentation
- **Les restrictions d'accès au littoral par la route** : des mesures controversées
- Des débats sur l'opportunité d'**aménager de nouveaux espaces de stationnement** et sur leur éventuelle gratuité
- Des discussions sur **le déploiement des transports en commun** et des **mobilités actives**
- **Des propositions** multiples et variées pour **réguler la fréquentation** et **sécuriser les accès**

La sur-fréquentation, un constat partagé mais des perceptions différentes sur les solutions à envisager

Le site des Aresquiers est de plus en plus fréquenté ces dernières années

« *Le site des Aresquiers est infernal l'été, on ne peut pas se garer !* »

« *Depuis le Covid, le nombre de visiteurs a explosé.* »

Un enjeu : réguler le nombre de visiteurs, mais des discussions sur les dispositifs à envisager

« *Trop de visiteurs risque d'abîmer le site naturel.* »

« *Le site doit être accessible aux locaux avant tout.* »

Des discussions qui en découlent autour de l'opportunité du projet

« *Ce projet risque d'attirer encore plus de monde* »

« *Est-ce que l'on veut vraiment rendre ce site plus touristique qu'il n'est ?* »

« *Il me semble curieux de vouloir créer un lieu d'activités accueillant des groupes et prétendre lutter contre la sur-fréquentation du site des Aresquiers.* »

« *La création de ce nouveau centre d'intérêt permettrait sûrement de redynamiser le réseau de transport local.* »

Les restrictions d'accès au littoral par la route, des mesures controversées (1/2)

La fermeture du pont Chappotin et de la RD114 empêcherait l'accès au littoral à certains usagers, créerait des embouteillages et rendrait difficile l'accès des secours

« Les personnes âgées, handicapées ou les familles avec des enfants en bas âges ne pourront plus accéder au site si le pont est fermé. »

« Fermer le pont Chappotin n'est pas possible car il faudrait faire un trop long détour pour aller à la mer »

« On ne veut pas faire un détour de 15km pour aller à Frontignan et Sète ! »

« « Fermer la route est une aberration, il faut absolument un accès pour les secours » »

Des inquiétudes quant aux conséquences sur l'activité économique et touristique

« Si les touristes ne peuvent plus accéder en voiture aux Aresquiens, les commerçants du quartier de la Bergerie vont souffrir »

« Les habitants et commerçants vont être isolés, plus personne ne viendra et c'est la mort assurée des commerçants qui se battent pour maintenir une activité économique dans cette commune. »

« Nous ne pourrons plus accéder au caveau du domaine du Mas Rouge »

Les restrictions d'accès au littoral par la route, des mesures controversées (2/2)

La fermeture du pont Chappotin aux voitures individuelles : pour certains, une solution pour favoriser l'accès aux transports en commun, et "apaiser" la circulation

« Pour l'été et les week-end d'avril à septembre, le pont pourrait être réservé aux transports collectifs, aux secours et certaines professions »

« Circulation alternée sur le Pont Chappotin ou mieux, interdite aux voitures lors des pics touristiques et réservée aux mobilités douces. »

Des débats sur l'opportunité d'aménager de nouveaux espaces de stationnement et la gratuité

L'aménagement de nouveaux espaces de stationnement est nécessaire pour accueillir les visiteurs

- « De nouveaux touristes viendront, il faut prévoir de nouveaux parkings ou agrandir celui des Aresquiers »
- « Il faudrait une autre poche de stationnement en amont de Frontignan »
- « S'il n'y a pas de parkings supplémentaires, cette Maison ne sert à rien »
- « Il faut un nouveau parking sinon Vic-la-Gardiole risque de devenir le parking des Aresquiers »

L'aménagement de nouveaux parkings est à éviter, afin de réguler la fréquentation

- « Il semble contradictoire de faire un plus grand parking, comme à Sète, et vouloir réduire le nombre de visiteurs »
- « Il ne faut pas implanter de parking supplémentaire pour favoriser l'usage du vélo »
- « Des stationnements supplémentaires sont à bannir. Plus on fait de parkings, plus il y a de voitures »

Il faut rendre les stationnements payants pour réguler la fréquentation

- « Je suis favorable à la mise en place de parkings payants sur tous les lieux de stationnement et sur les parkings existants, cela permettrait une régulation de la fréquentation des lieux et un turn over. »

La gratuité des parkings pour les locaux a minima

- « Habitant Vic-la-Gardiole, il serait inadmissible que nous ayons à payer les places de stationnement »
- « Les locaux pourraient avoir une carte résident pour se garer gratuitement »

Des débats sur le déploiement des transports en commun et des mobilités douces

La réduction du trafic routier serait permise par une amélioration de l'offre en matière de transports en commun

« Il faut réduire le nombre de voiture individuelles en augmentant le nombre de bus et de navettes »

Les infrastructures cyclables existantes insuffisantes et dangereuses pour les vélos et les piétons

« Je n'emprunte plus la piste cyclable, bien trop polluée et bruyante »

« Les pistes cyclables entre Vic-la-Gardiole et Mireval ne sont pas suffisantes et les routes sont dangereuses »

« Il a été dénombré jusqu'à 1500 vélos par jour sur le pont Chappotin, la piste partagée avec les piétons est extrêmement dangereuse...La séparation des flux piétons et cyclistes me paraît indispensable »

« La séparation des flux piétons et cyclistes me paraît indispensable (sur le pont Chapotin) »

L'aménagement d'infrastructures cyclables et l'augmentation des usagers irait à l'encontre de l'objectif de préservation du site des Aresquiers

« De plus en plus de vélos et de VTT partout du fait des aménagements et des sentiers signalés »

« Cela oblige à aménager les espaces alors que le site des Aresquiers devrait pouvoir être préservé autant que possible »

Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (1/3)

Élargir et renforcer le réseau de transports en commun, soit par la création de nouvelles lignes, soit en intégrant de nouveaux arrêts sur les lignes actuelles

« Des transports en bus ou navettes électriques pourraient être mis en place depuis Vic-la-Gardiolo »

« La création de lignes de bus spécifiques n'est pas une bonne solution, les lignes de transports collectifs devraient intégrer la "Maison du littoral" dans leurs dessertes. »

« Il faudrait mettre en place un petit train comme à Villeneuve-lès-Maguelone »

Aménager de nouvelles pistes cyclables ou prolonger celles déjà existantes, et offrir un service de vélos électriques et des bornes de recharges

« Prolonger la piste cyclable le long de la DR116 pour relier Mireval et Vic-la Gardiolo »

« Il faut un système de location de vélos à la journée avec des bornes sur le site des Aresquiers »

Élargir le pont Chappotin y en créant une deuxième voie

« Fluidifier l'accès en rendant le pont à double sens permettrait de limiter les nuisances. »

« Rendre le pont à double sens, supprimer le feu et faire une passerelle pour les piétons et les vélos »

Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (2/3)

Restaurer la passerelle piétonne et/ou rendre le pont Chapotin piéton ou cyclable

« Autrefois il y avait une passerelle piétonne, il faut la rétablir »

Développer le transport fluvial

« Partenariat avec les voies navigables de France pour circuler en mode douce, en toute sécurité, le long du Canal du Rhône à Sète »

Restreindre l'accès aux routes et imposer le ralentissement de la vitesse autorisée

« Je suis favorable à un sens de circulation unique (RD114) et un abaissement de la vitesse autorisée qui limiteraient le flux et le risque d'accident. »

« Il est capital de réduire drastiquement la vitesse autorisée sur la RN 60 et la RD114 »

« La RN 50 doit être réservé à la desserte locale »

Rendre le site des Aresquiers et la Maison du Littoral accessibles par réservation

« Il faut mettre en place un service de réservation pour accéder aux Aresquiers, et les locaux devraient être prioritaires »

Des propositions variées pour réguler la fréquentation et sécuriser les accès (3/3)

Pénaliser les stationnements sauvages

« *Les stationnements sauvages doivent être empêchés* »

Revoir les aménagements du site ou restreindre certains usages

« *Pourquoi donc avoir aménagé l'accès au site du bois des Aresquiers par une passerelle, ce qui a engendré cette sur fréquentation de 50.000 personnes/an* »

Restreindre l'accès aux locaux

« *Si la fermeture du pont a pour objectif de réduire le nombre de touristes sur le littoral, pourquoi ne pas restreindre l'accès aux seuls habitants de Vic-la-Gardiolo via un badge d'accès ou macaron sur le pare-brise des voitures ?* »

Limiter les activités de la maison du littoral

« *Pourquoi ne pas se contenter de réhabiliter les bâtiments existants et en faire un site qui pourrait ressembler à celui de Paulilles dans les PO ?(...) Ouvrir l'hiver et fermer en pleine période estivale* »

Regards croisés **Propositions émises par le collectif** **100% Vic**

Guilhem POISSON, Représentant du collectif 100% Vic



COLLECTIF 100% VIC

Les pétitions

+ de 3000 signataires sur les pétitions 2331 en ligne / 1001 papier

Représentant 30% des inscrits sur les listes électorales locales (à Vic plus de 40%)

Vic/Mireval/Frontignan plage : ~1800 signataires / ~6100 inscrits sur les listes électorales

Une démarche soutenue !

- par la mairie de Vic la Gardiole,
- par la mairie de Mireval,
- par le député de la circonscription
- par de nombreuses associations locales
- par de nombreux acteurs économiques et touristiques
- par les collectifs constitués autour de la consultation
- par l'association des riverains de frontignan plage
- de nombreux élus du territoire en « off »

Une grande mobilisation citoyenne

- Création de plusieurs collectifs citoyens et projets de création d'association de défense
- Forte participation aux ateliers et aux réunions de concertation
- Tractage / affichage / discussions informelles

Fermer le pont : une idée inacceptable

ni définitivement, ni en saison, ni pendant les travaux

- **Aucun argument valable ne justifie de le fermer**
- **Personne ne peut dire quand la RD60 sera submergée**
- **Le pont n'a pas à être un outil de gestion de la fréquentation du bois**
- **C'est un axe routier secondaire important**
- **Il est le garant de la liberté de circulation dans la zone**
- **Il permet d'accéder à la nature aux horaires et modalités qui nous conviennent pour tous les publics (familles, handicapés...)**
- **Il est un symbole de notre art de vivre**

Qui sont les réfractaires ?

- **Principaux utilisateurs du site**
- **Premiers amoureux et défenseurs du site**
- **Des victimes de la sur-fréquentation obligés de s'adapter pour circuler**
- **Des citoyens conscients des enjeux environnementaux autour du site**
- **Des riverains qui s'interrogent sur l'intérêt réel pour eux et leurs communes de la maison du littoral**



Propositions du collectif 100% Vic

1) Création d'une passerelle en encorbellement pour piétons et vélos et passage à deux voies des véhicules. Solution plus écologique qu'actuellement qui fluidifierait le trafic



2) Déplacement de la route des Aresquiers (RD114) et de la piste cyclable au droit du Mas Vieux avant le bois.

Permettant l'élargissement du parvis devant le mas vieux et faire cohabiter TOUS les usages et toutes les mobilités y compris automobile. C'est une solution simple et efficace pour faire coexister le pont et la maison du littoral.



3) Création d'un parking pour la maison du littoral sur la parcelle BH 36. Parcelle idéale pour accueillir, motos, VL, bus et dégager l'entrée du mas vieux., Un outil parfait pour la nécessaire régulation des accès

4) Intégration de la maison du littoral sur les lignes de bus existantes de Sète Agglopoie.

Ligne 16 et ligne 17 (qui doit redevenir régulière). Ainsi que le passage devant la gare de Vic/Mireval pour la ligne 17.





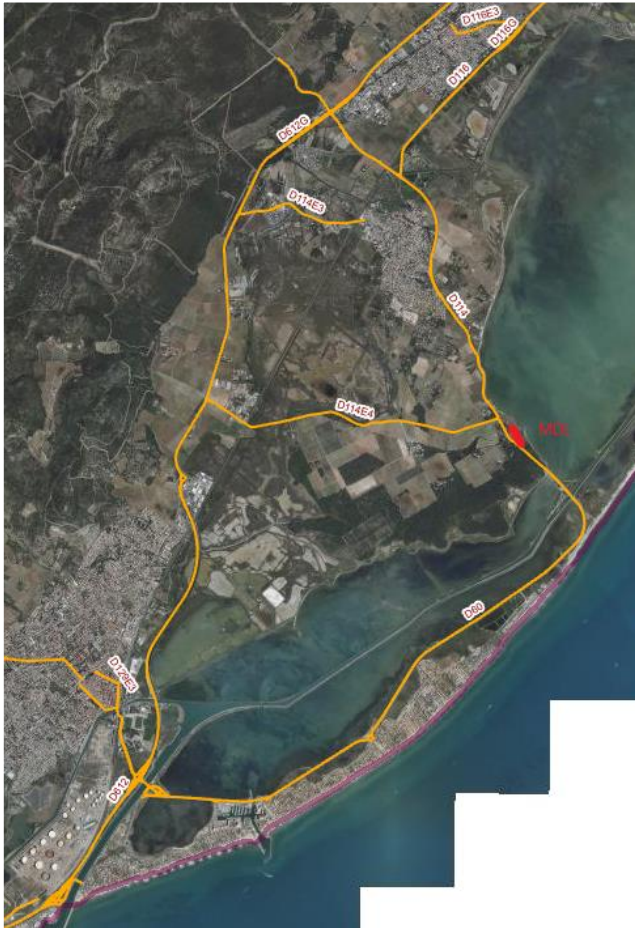
Regards croisés Propositions émises par le comité « La Plage » de Frontignan

Pascal GUY, Représentant du comité des habitants « La Plage » de Frontignan



Le projet Maison du Littoral : diagnostic sur les accès, flux et scénarii envisagés

Frédéric BOTHE, Directeur territorial des routes, secteur Cœur d'Hérault / Cités maritimes



Présentation du contexte du site

- **Une réflexion élargie** au-delà du seul projet de la MDL
- **De nombreux partenaires impliqués** sur les sujets de mobilités et de fréquentation (SAM, les communes de Vic-la-Gardiolle, Mireval et Frontignan, le Conservatoire du Littoral, SNCF, 3M)
- **Une dimension PMR** à prendre en compte
- **Une appétence croissante** en toute saison,
- **Thématique rationnelle et ressentie**

Partage des enjeux du site

« Ne pas accueillir plus mais accueillir mieux »

Enjeux:



Ergonomie du site

- Améliorer **la gestion de la fréquentation et les modalités d'accès** au secteur des Aresquiers et à la Maison du Littoral
- Améliorer la **sécurité des usagers et les conditions d'accueil**

Partage des enjeux du site

Thématiques :

- **Accès et circulations** : automobiles et deux-roues motorisés, modes actifs (piétons, vélos, etc), transports en commun
- **Stationnements tous modes**
- **Information à l'utilisateur** sur l'ergonomie du site



Partage du diagnostic

Etude août 2020

Constats

- **Ressenti d'une surfréquentation**
- **Réseau routier fortement sollicité en période estivale** occasionnant saturation au niveau du franchissement du canal (Pont Chappotin)
- **Une offre de stationnement de 950 places pour un besoin évalué à 1250 places** en pic. Nombreux stationnements « sauvages » constatés
- **Un territoire accessible en modes actifs par la voie verte avec des usages avérés.** Certains points à sécuriser / conforter.
- **Une desserte TC très modeste** (L16 réseau SAM prolongée jusqu'au Pkg St Eugène en période estivale) et un **potentiel non exploité de la gare SNCF Vic/Mireval.**



Partage du diagnostic

Comptages complémentaires CD34 – janvier à juin 2023

Véhicules légers - 2018/2022

Vic: +24% (6000 véh. / j)

Frontignan: +9% (2500 veh. / j.)

Vélos – de janvier à mai 2023

Vic-la-Gardiole

- 180 vélos (370) + 110 piétons / Jours ouvrés
- 355 vélos (431) + 175 piétons / Dim et Jours fériés

Frontignan

- 150 vélos + 40 piétons / Jours ouvrés
- 300 vélos + 80 piétons / Dim. et Jours fériés

Pistes de réflexions actuelles

En termes d'aménagements et services

Modes doux

- Aménagement entre la RD114 et la voie ferrée apaisant la circulation sur une voirie secondaire.
- Aménagement de la liaison vers Villeneuve-les-maguelone par les berges du Canal
- Aménagement de la liaison cyclable entre Frontignan et Bois des Aresquiers à travers les Salins (chemins communaux)
- Offres de location ou mise à disposition de vélos à imaginer à différents points d'échanges

Stationnement

- Proposer des aires de stationnement (yc 2RM) en périphérie des Aresquiers (site de la gare de Vic-Mireval et Arènes de Frontignan notamment)
- Camping-cars: services à proposer sur ces espaces ? Tarification ?

Pistes de réflexions actuelles

En termes d'aménagements et services

Transports en commun

- Renforcement des cadences de desserte de la gare de Vic-Mireval (soit permanente soit saisonnière)
- Prolongement des lignes régulières de bus de SAM/TAM et renforcement du cadencement en période estivale, du 1er mai au 30 sept par exemple, entre la Gare de Vic et le parking St Eugène,
- Moyens de déplacements associés pour rejoindre la MDL et la plage (navettes / vélos à disposition) depuis les aires de stationnements,
- Mise en place de navettes (1 navette au quart d'heure) entre le PEM de Frontignan et la gare de Vic-Mireval et augmentation des stations sur ce trajet pour desservir tous les pôles d'intérêt (y compris campings)

Pistes de réflexions actuelles

En termes d'exploitation

- Modes actifs et transports en commun privilégiés lors des périodes de plus fortes affluences: régulation de la circulation automobile uniquement entre la MDL et Frontignan Plage (pont des Aresquiers uniquement autorisé aux modes actifs et transports en commun) aux seules heures de fortes affluences
- Mise en sens unique de la section RD60 / RD114 entre Frontignan plage et Vic adapté au contexte saisonnier.
- Av. d'Ingril – route de la plage: Fermeture à la circulation automobile pour privilégier les modes actifs
- Gestion des parkings: gestion informatisée, réservation à distance, tarification ? pour faire face à la saisonnalité
- Informations temps réel sur la fréquentation / disponibilité stationnement / TC

Mise en oeuvre : le champs des possibles

- **Poursuite de la concertation locale**
- **Expérimentation**
- **Progressivité**
- **Réversibilité des solutions** selon le contexte
- **Evolution selon l'évolution du changement climatique**

Réguler les fréquentations dans les sites naturels touristiques

Freins et leviers à la mise en oeuvre de dispositifs de gestion des flux

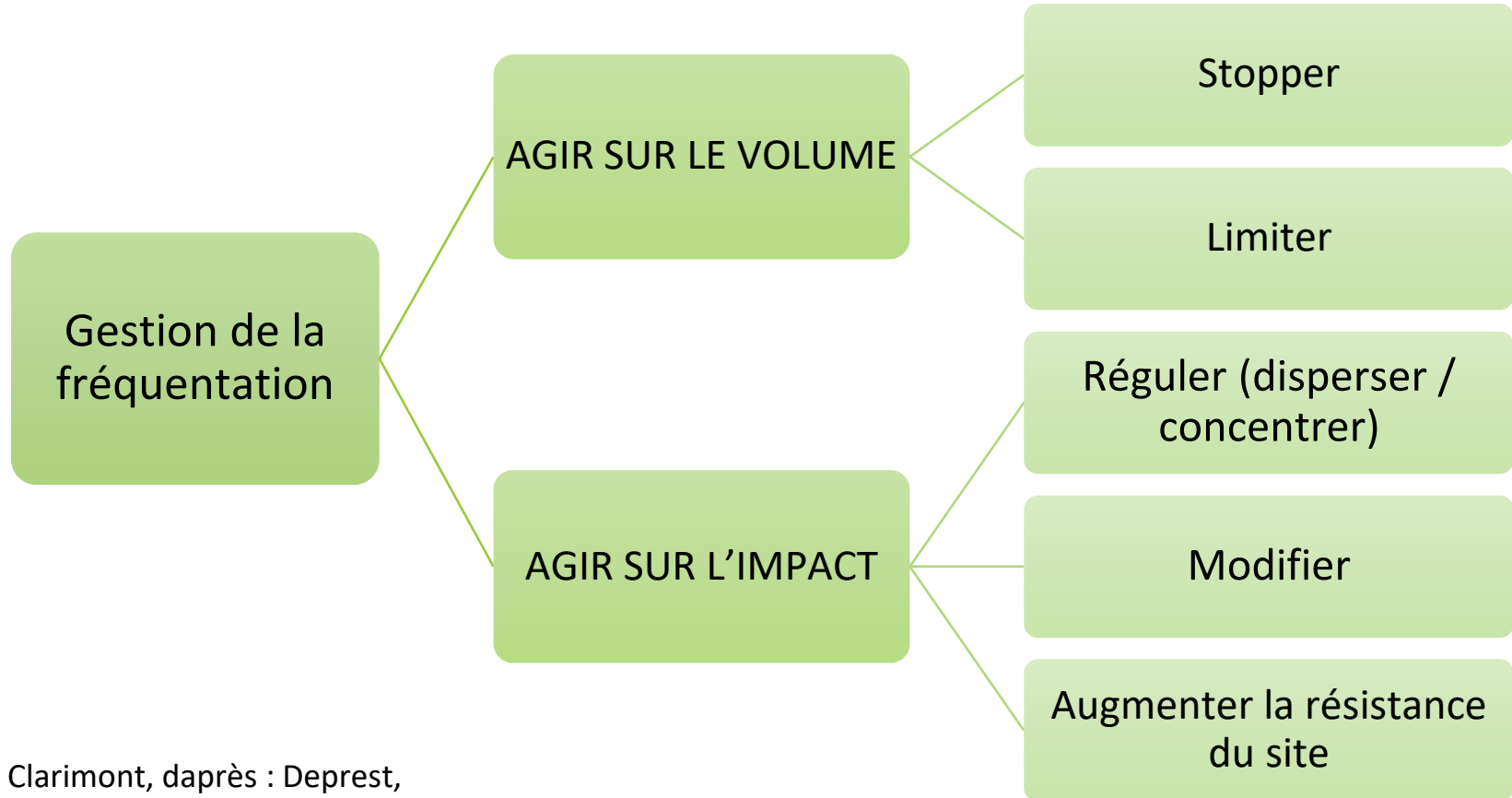
Sylvie CLARIMONT, Professeur de géographie, Université de Pau et des Pays de l'Adour, UMR 6031 TREE (sylvie.clarimont@univ-pau.fr)

(Sur)fréquentation / (Hyper)fréquentation touristique / « (Sur)tourisme : quand le tourisme devient trop !

- Des excès fortement médiatisés :
 - « Surfréquentation touristique et «hurluberlus»: le mont Blanc sature (...). Trop, c'est trop. » (*Le Figaro*, 09/09/2019)
- 2019 : *proposition de loi du Sénat « portant diverses mesures tendant à réguler "l'hyper-fréquentation" dans les sites naturels et culturels patrimoniaux »*
 - Objectif : extension des pouvoirs de police générale du maire (sécurité, salubrité, tranquillité publiques, interdiction de circulation) à la réglementation et à la régulation de l'accès à certains sites au nom « de la protection de l'environnement et du caractère des sites »
 - Mise en avant de la notion « d'ordre public écologique »
 - Mise en débat de la notion de « droit d'entrée » ou de « redevance pour service rendu » dans les parcs nationaux, éventuellement modulable en fonction de la fréquentation (Jolivet, 2020)

Les mesures de gestion des flux de
fréquentation dans les espaces
naturels

Un large éventail de mesures de gestion de la fréquentation



AGIR SUR LE VOLUME DE LA FREQUENTATION

• Stopper la fréquentation :

- Fermer l'accès au site : Lascaux, Niaux, Chauvet Pont d'Arc, Altamira...
- Fermer temporairement : canyon de Fjaorargljufur, Islande île de Komodo, parc national de Komodo, Indonésie ; plage de Maya Bay en Thaïlande

• Limiter la fréquentation :

- Accès payant : parcs nationaux USA ; Cinque Terre Card (2016)
- Limitation de l'accessibilité en voiture : Pointe du Raz ; vallée des Merveilles (Mercantour), PN Calanques, ...
- Limitation en périodes de risques (incendie)
- Instauration de quotas de visites : Parc National d'Ordesa, Espagne ; Mont Blanc ; Sardaigne (péage) ; Ile de Pâques (Chili)
- Quotas journaliers et tirage au sort: lac O'Hara, CND
- Interdiction de certaines pratiques : VTT par ex.
- Opérations de démarketing (CRT : PN Calanques)

AGIR SUR L'IMPACT DE LA FREQUENTATION

• Réguler la fréquentation

- Disperser le flux de visiteurs vers les sites connexes et disperser dans le temps (Cirque de Gavarnie)
- Concentrer dans le temps et dans l'espace quand fréquentation diffuse (Dune du Pilat)

• Augmenter la résistance du site

- Augmenter la capacité des infrastructures et des services
- Utiliser des matériaux résistants pour sentiers
- Construire des ponts, passerelles, etc. pour éviter les zones très sensibles

• Modifier la nature de la fréquentation

- Informer
- Sensibiliser, éduquer le visiteur
- Encourager des pratiques moins dommageables pour l'espace
- Contrôle strict des conditions de visite : visite guidée obligatoire (Vallée des Merveilles), demande d'autorisation préalable réserve cynégétique de Chambord)

Limiter la fréquentation : le démarketing

Pour décourager les visiteurs, on peut également se livrer à un contrôle strict de l'information, voire diffuser de l'information « négative » : ex. PN Calanques, en 2021

*"L'idée du démarketing, c'est de **rétablir certaines vérités du territoire**, qui sont aujourd'hui un peu **gommées par toutes les belles images** qu'on voit sur les **réseaux sociaux**. C'est donc de rappeler que les Calanques sont notamment un endroit difficile d'accès, il fait chaud, l'eau est assez froide"* (chargé de la communication du parc national des Calanques)

Campagne de demarketing initiée en 2021 :

- Disparition de l'indication de la situation géographique exacte des calanques de certaines cartes des plages du département
- Actions de sensibilisation à la préservation de l'environnement auprès des influenceurs privés sur les réseaux sociaux ;
- Rappel à l'ordre des professionnels de tourisme lorsque constat d'un usage du site à des fins de promotion
- Partenariat avec Waze : expérimentation d'une communication en temps réel sur certains sites afin d'inciter les visiteurs à faire demi-tour.
- Diffusion d'images négatives du site par le PNC

Encadrer le tourisme dans les Calanques



Agir sur l'impact de la fréquentation : augmenter la résistance du site et sensibiliser les visiteurs

Réhabilitation de murets en pierres sèches



Grand site Sainte-Victoire



Équipement de sécurité, discret



Parc national d'Ordesa y Monte perdido



Gavarnie



Des mesures de régulation
inégalement appréciées

Une enquête menée, dans des sites à forte notoriété, révélant un rejet des mesures de maîtrise de la fréquentation

Enquête par photo-questionnaire menée auprès des visiteurs de trois sites (Pilat, Ste Victoire, Gavarnie), auprès de plus de 300 visiteurs, en face-à-face, en 2015 et 2016

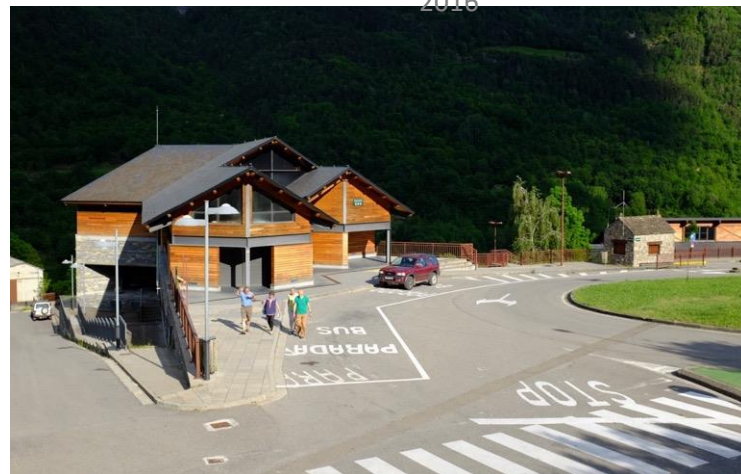


Questions sur :

- Le profil du visiteur
- Les caractéristiques du séjour
- Les motivations
- La perception du site visité
- La perception des mesures de régulation de la fréquentation, en général...
- ... et appliquées au lieu de visite

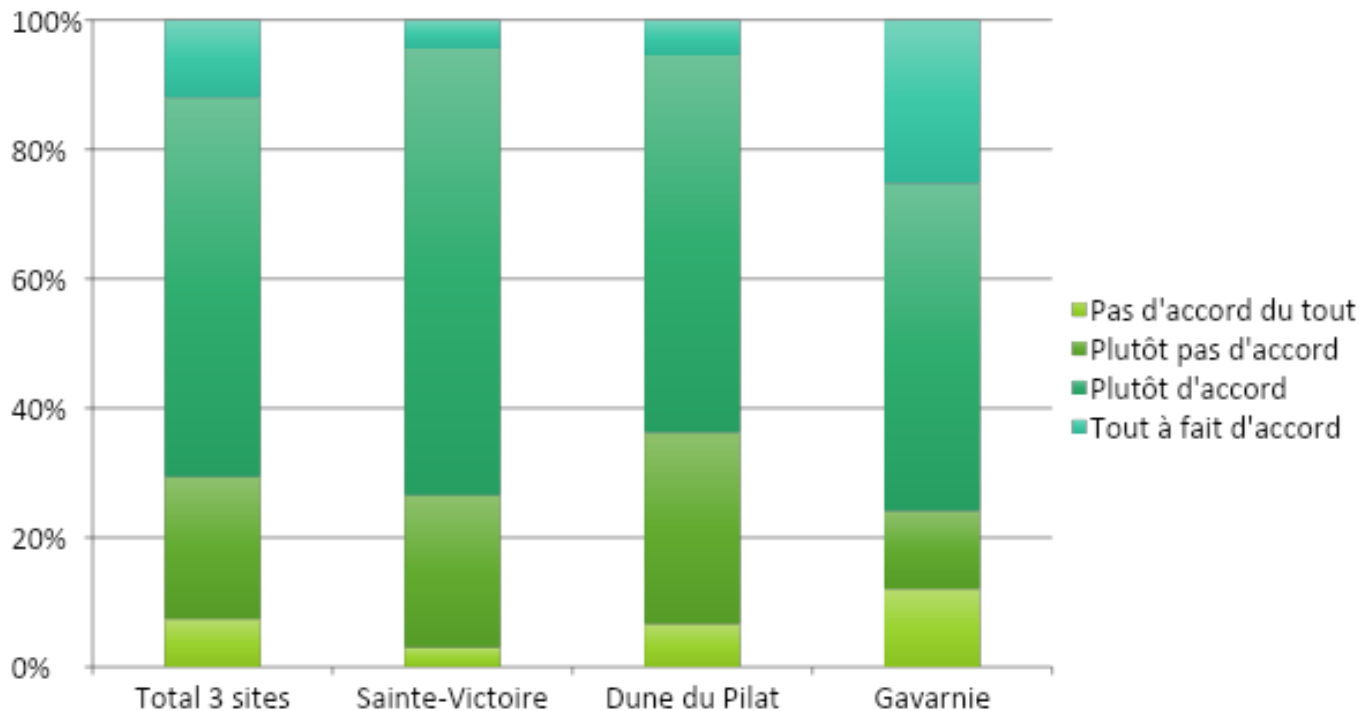


Cliché S. Clarimont, juin 2016



Le principe de la régulation accepté

Diriez-vous que des mesures de régulation des flux de visiteurs doivent être mises en place dans les sites naturels très fréquentés ?

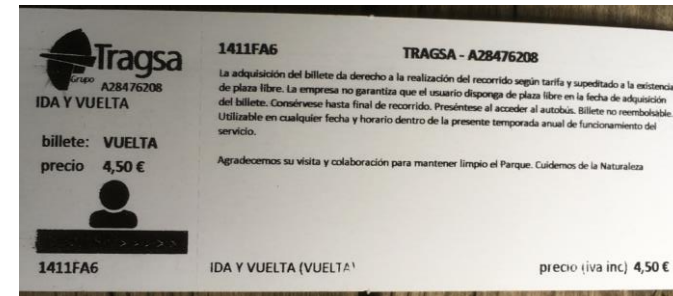


Une mise en œuvre concrète, in situ, rejetée

Accepteriez-vous ces éventuelles restrictions ?	Oui, mais en haute saison seulement	Oui, tout le temps	Non	NSP
Interdire l'accès à la totalité du site	14,6 %	0,9 %	84,4 %	0 %
Interdire l'accès à une partie du site	29,7 %	3,8 %	65,6 %	0,9 %
Limiter les heures et les jours de visite	36,2 %	4,7 %	57,7 %	1,1 %
Limiter le nombre de visiteurs (quotas)	28 %	2,4 %	67,3 %	1,9 %
Mettre en place un péage	4,2 %	0,9 %	94,3 %	0,4 %
Éloigner les zones de stationnement + navettes	14,6 %	9,9 %	73,7 %	1,5 %
Autoriser seulement visites guidées	1,4 %	0,9 %	97,2 %	0,5 %
Interdire certaines activités	3,3 %	8 %	87,3 %	1,1 %

Source: Viès, Clarimont et al., 2017

Restriction d'accès au Parc national d'Ordesa Monte Perdido

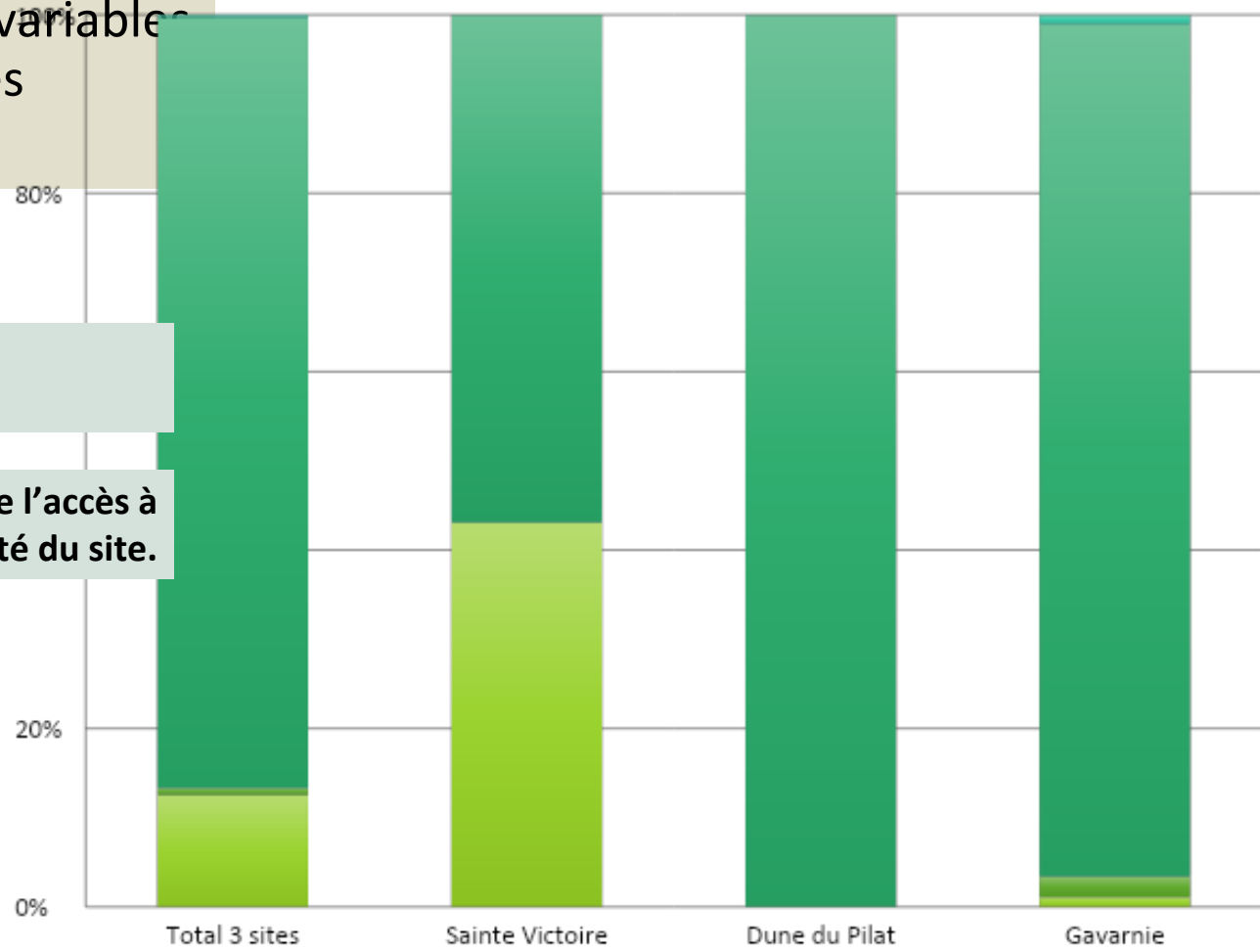


Cliché S. Clarimont, juillet 2018

Mais, des appréciations variables selon les sites et selon les mesures

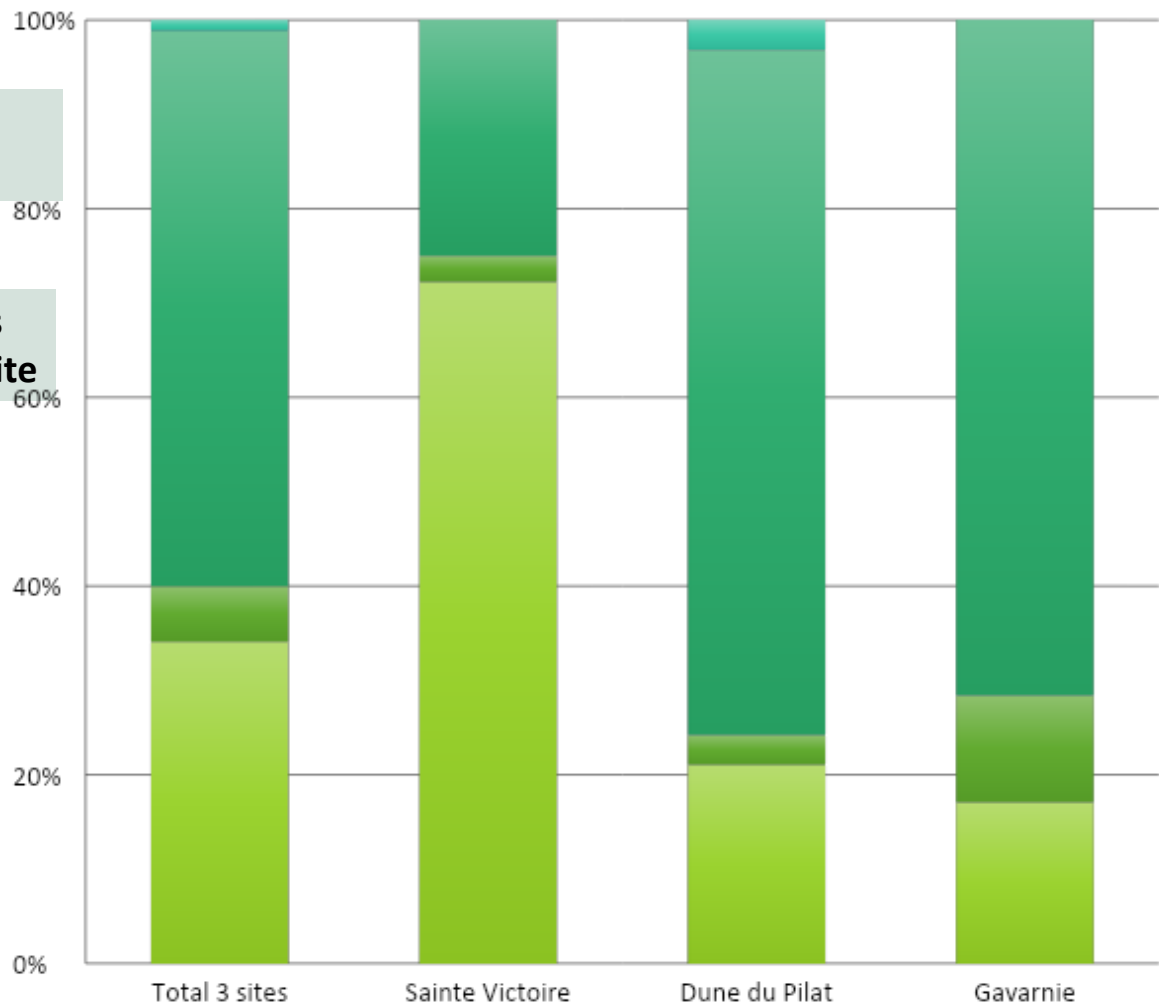
Accepteriez-vous ces éventuelles restrictions ?

Interdire l'accès à la totalité du site.



Accepteriez-vous ces éventuelles restrictions ?

Limiter les heures et les jours de visite



« Respecter la jauge » : COVID 19 ou quand la crise sanitaire conduit à réexaminer les conditions d'accueil du public dans les espaces naturels

Vers une banalisation des mesures de régulation des flux ?





Travaux en groupes

Échanges en groupes

1 Echangez au sein du groupe pour partager [30mn]

Les constats

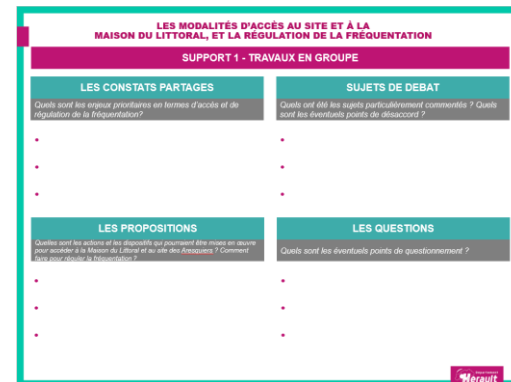
Les sujets de discussion au sein du groupe

Les propositions

Les questions

2 Restitution de certains groupes & échanges collectifs [45 mn - 10 mn de groupe]

- 2 points partagés au reste du groupe
- Echanges libres



LES MODALITÉS D'ACCÈS AU SITE ET À LA MAISON DU LITTORAL, ET LA RÉGULATION DE LA FRÉQUENTATION

SUPPORT 1 - TRAVAUX EN GROUPE

LES CONSTATS PARTAGÉS	SUJETS DE DEBAT
Quels sont les enjeux prioritaires en termes d'accès et de régulation de la fréquentation ?	Quels ont été les sujets particulièrement commentés ? Quels sont les éventuels points de désaccord ?
<ul style="list-style-type: none">•••	<ul style="list-style-type: none">•••
LES PROPOSITIONS	LES QUESTIONS
Quelles sont les actions et les dispositifs qui peuvent être mis en œuvre pour accéder à la Maison du Littoral et au site des Anseaux ? Comment être plus efficace à fréquentation ?	Quels sont les éventuels points de questionnement ?
<ul style="list-style-type: none">•••	<ul style="list-style-type: none">•••

Herault

Échanges en groupes



Présentez-vous

- Chacun.e est invité.e à se présenter avant de prendre la parole



Veillez à l'écoute et à la répartition de la parole

- Chacun.e doit pouvoir s'exprimer



Préparez votre restitution collective

- Prenez quelques minutes avec l'animateur.ice pour décider collectivement des éléments clés que vous souhaitez partager en plénière

L'ensemble des échanges feront l'objet d'une synthèse



Restitution des travaux



Mot de conclusion

La prochaine rencontre, la réunion de restitution

Réunion de clôture de la concertation
pour faire un bilan de la concertation et en
présenter les principaux enseignements

14/06, Frontignan
et en direct sur
YouTube

Par e-mail : concertationmaisondulittoral@herault.fr

**Merci de votre
participation !**